

EPoP | Formation « Intervenants pairs »

| C'est quoi EPoP ?

EPOP est un mot en anglais.

EPOP veut dire en français :

**« Pouvoir d'agir et participation des personnes
en situation de handicap »**

EPoP est un projet qui se passera dans plusieurs régions en France.

Il est soutenu par de nombreuses associations et de nombreux acteurs.

EPoP est soutenu par la ministre chargée des personnes en situation de handicap, Madame CLUZEL.

Le projet EPOP veut aider les personnes en situation de handicap à participer plus à la société.

Participer plus à la société veut dire :

être acteur dans la vie de tous les jours.

Faire mes propres choix.

Pour cela, EPoP veut qu'il y ai plus **d'intervenants pairs**.

| C'est quoi un intervenant pair ?

Quand on vit avec un handicap on apprend plein de choses.

On apprend à trouver des solutions pour vivre comme tout le monde.

On trouve des astuces qui nous aident.

On découvre des personnes ou des services qui nous aident.

Ces savoirs peuvent être utiles à d'autres personnes :

- A d'autres personnes en situation de handicap.
- Aux professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap.
- Aux administrations qui prennent des décisions pour les personnes en situation de handicap.
- Aux entreprises pour créer de nouveaux objets ou services accessibles à tous.

Un intervenant pair c'est une personne qui va partager ses savoirs.

Par exemple :

C'est une personne en situation de handicap qui travaille qui va partager son expérience avec des jeunes d'IMPro.

C'est une personne en situation de handicap qui va participer à la formation des futurs éducateurs.

C'est une personne en situation de handicap qui va intervenir dans les écoles pour sensibiliser les enfants au handicap.

C'est une personne en situation de handicap qui va participer à la commission accessibilité de sa commune.

| Pourquoi une formation ?

Un intervenant pair peut faire différentes choses :

- Il peut partager son expérience avec d'autres personnes en situation de handicap.
On appelle ça du pair-accompagnement ou de l'entraide mutuelle. Mutuelle veut dire s'aider entre nous.
- Il peut agir pour défendre les droits des personnes en situation de handicap
- Il peut être formateur
- Il peut participer à des commissions, des groupes de travail...

La formation vous aidera à mieux comprendre ces différentes actions.

La formation vous aidera à choisir les actions que vous voulez faire.

La formation vous donnera des outils pour vous aider.

EPoP vous propose une formation de 5 jours.

EPoP vous propose aussi de vous soutenir pendant 2 ans pour développer votre projet d'intervenant pair.

| Comment se passera la formation ?

Voici le programme de la formation :

Jour 1

Présentation du groupe et des formateurs.

Présentation du projet EPoP.

Comment l'intervention par les pairs aide les personnes en situation de handicap ?

Jour 2

Les différentes formes de l'intervention par les pairs.

Les actions que j'aimerais faire ?

Jour 3

Mon expérience de vie avec un handicap :

Ce que j'ai appris

Ce qui peut être utile aux autres

Comment le partager ?

Jour 4

Comment organiser mon intervention ?

Comment la préparer et la faire ?

Savoir travailler avec des personnes différentes.

Par exemple des personnes en situation de handicap, des professionnels...

Jour 5

Mon projet d'intervention pair.

Qui peut m'aider à le réaliser ?

Avec qui je peux travailler ?

4 groupes de formation sont proposées :

Roubaix

- **Groupe 1** : 8, 9 Novembre / 1, 2 Décembre/ 17 Janvier
- **Groupe 2** : 26, 27 Janvier / 2, 3 Mars / 23 Mars

Amiens

- **Groupe 1** : 17, 18 Novembre / 10, 11 Janvier / 22 Février
- **Groupe 2** : 2, 3 Février / 9, 10 Mars / 24 Mars

Il y aura 8 personnes dans chaque groupe de formation.

La formation sera accessible à tous.

Même aux personnes qui ne savent pas lire.

Durant toute la formation l'équipe EPoP sera là pour vous aider ou répondre à vos questions.

La formation est gratuite.

Les frais de déplacement et de restauration (midi) seront pris en charge.

| Qui peut participer à cette formation ?

Toute personne en situation de handicap :

- Handicap moteur, physique
- Handicap intellectuel
- Handicap psychique
- Handicap sensoriel : personnes sourdes, malvoyantes...
- Autisme...

Il faut avoir plus de 18 ans.

Il faut habiter près d'Amiens, Montdidier, Péronne ou de Roubaix et Tourcoing.

| Comment s'inscrire à la formation ?

Pour vous inscrire, vous pouvez :

❶ Ecrire un email à Arthur Aumoite, Référent pairs Régional EPoP aaumoite@creaihdf.org en écrivant :

- Votre nom et votre prénom
- Votre adresse
- Votre numéro de téléphone
- Votre date de naissance
- Si vous voulez participer à la formation de Roubaix ou d'Amiens
- Et pour se parler, si vous préférez le téléphone, l'email ou se voir en rendez-vous...

❷ Téléphoner à Arthur Aumoite : 06 51 40 59 64

Dés qu'Arthur aura reçu votre demande d'inscription il vous recontactera. Ensemble, vous validerez votre inscription.

Vous pouvez contacter Arthur pour toute question.

Le nombre de place en formation est limité.

Merci de vous inscrire avant **le 11 octobre 2021**.

Merci à Moïse Bouet et à sa personne de soutien qui nous ont aidé à écrire ce document !